

## **Tempête Ciarán : Enedis déclenche sa Force d'Intervention Rapide d'Electricité (FIRE)**

Suite au passage de la tempête Ciarán en France, Enedis a déclenché sa Force d'Intervention Rapide d'Electricité (FIRE). Les 3 000 salariés et prestataires pré-mobilisés dès les premières alertes météo, sont prêts à intervenir, dès que les conditions le permettront, pour rétablir au plus vite l'électricité dans les zones impactées. L'évènement est encore en cours et les chiffres vont évoluer.

**Evènement climatique exceptionnel**, la tempête Ciarán a provoqué de nombreux dommages sur le réseau public de distribution d'électricité dans le quart Nord-Ouest du pays (arbres tombés sur les lignes électriques, pylônes et câbles arrachés). Des rafales de vent ont été enregistrées à plus de **170 km/h**. A 7h ce matin, **1,2 million de clients** étaient sans électricité, dont 780 000 en Bretagne.

**En cas d'aléas climatiques**, la mission d'Enedis est d'être le plus réactif possible quand des incidents surviennent sur le réseau public de distribution d'électricité, mais aussi de les anticiper pour rétablir au plus vite le courant chez les clients impactés. Lundi 30 octobre, après avoir été informée des premières alertes météo de la tempête Ciarán, **Enedis a ouvert une cellule de crise nationale pour organiser sa mobilisation** en lien avec ses cellules de crise locales et **assurer** la coordination avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

Dans un esprit de solidarité, **le déclenchement de la Force d'Intervention Rapide d'Electricité (FIRE)** permet d'accélérer les opérations d'Enedis sur le terrain en cas d'évènement climatique majeur. Créé à la suite des deux tempêtes de 1999, la FIRE est un **dispositif d'urgence** consistant à mobiliser en quelques heures **des milliers de techniciens et le matériel nécessaire** vers une ou plusieurs régions en alerte.

Ainsi, en complément des ressources mobilisées sur place face à la tempête Ciarán, des équipes supplémentaires provenant des autres Directions Régionales d'Enedis sur l'ensemble du territoire français, ont été dépêchées en Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Au total, **3 000 salariés et prestataires d'Enedis** sont mobilisés avec les moyens logistiques adaptés, dont **300 groupes électrogènes et 30 hélicoptères**.

**Prochain point de situation en fin de matinée.**


ENEDIS

## En cas d'incident sur le réseau électrique, consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

**09 726 750**  
+ N° de département

 Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : [www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Service Presse  
34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
+33 (0) 1 47 74 75 98  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

Contact presse Enedis :  
James Dambrine  
[James.dambrine@enedis.fr](mailto:James.dambrine@enedis.fr)  
06 38 16 50 92



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official